
Le Département de médecine est fier d'annoncer la Bourse
Jean et Terry Dionne, en pneumologie

En respectant les volontés de Jean Dionne, son épouse Terry a créé ce fonds pour **soutenir la recherche sur les maladies respiratoires** et les travaux réalisés par l'équipe de recherche en pneumologie du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

Montant disponible :

5 000\$ jusqu'à 15 000 \$ selon la nature du dossier

Réциpiendaires éligibles :

- Être inscrit à la Faculté de médecine de l'UdeM à titre d'étudiant régulier aux études supérieures ou aux études postdoctorales, et supervisé par un professeur du Département de médecine et spécialités
- Mener des travaux de recherche sur les maladies pulmonaires chroniques au CHUM;
- Posséder un dossier académique supérieur à la moyenne;
- Les candidats ne détenant pas une bourse nominative d'un organisme subventionnaire (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQS, FRQNT, FRQSC) seront priorisés;
- Pour des dossiers d'égale qualité, les candidats menant des recherches dans le domaine de la fibrose pulmonaire idiopathique seront priorisés;
- Les professeurs-chercheurs membres du Département de médecine et spécialités pourront aussi bénéficier de ce fonds;
- Si au cours d'une année, aucun candidat ne dépose sa demande ou ne répond aux critères d'attribution, la bourse sera remise l'année suivante.

Procédure :

Chaque candidat doit soumettre un curriculum vitae à jour, un relevé de notes, un résumé des besoins financiers (budget), ainsi qu'une lettre de motivation décrivant le projet proposé (maximum 1 page) à :

Mélanie Holder

Adjointe à la direction, Département de médecine et spécialités

Courriel : melanie.holder@umontreal.ca

L'année suivante, le réциpiendaire sera invité à venir présenter son projet au comité.

Date butoir : 20 novembre 2022